



Dans l'Espérance plus forte que leur tristesse, ses neveux et nièces et leurs familles, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, font part du décès, dans sa 100ème année, de

Monsieur l'abbé Henri NICOD

entré dans la Paix et la Lumière le 25 juillet 2019, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

La célébration eucharistique d' A Dieu aura lieu le mercredi 31 juillet à 10 heures, en la basilique Notre-Dame, place des 22-Cantons, à Genève.

Selon le souhait d'Henri, l'envelissement suivra, dans l'après-midi du même jour, à 16 heures, au cimetière de Bottens (VD).

L'abbé Henri Nicod repose à la chapelle de la Cluse (Murith) 89, bd de la Cluse, à Genève.

En lieu et place de fleurs, un don "Décès abbé Henri Nicod" sera reçu avec reconnaissance par l'Association CCRT-Solidaire à Lausanne (IBAN : CH36 0900 0000 1001 6082 5) ou par le CARE de Caritas-Genève (IBAN : CH 26 0900 0000 1201 1759 1).

La famille remercie chaleureusement la direction, le personnel et les bénévoles de l'EMS La Terrassière pour la qualité de leurs soins et de leur accompagnement.

Adresses de la famille : Jacques Fleury, Rue de Hesse 12, 1204 Genève
Pierre et Muriel Nicod, Route du Château 3, 1041 Bottens.

Cet avis tient lieu de faire-part.